

## **P R O V I N C E D E Q U É B E C**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 5 décembre 2011, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :

Madame Marielle Roy,  
Madame Solange Tremblay,  
Monsieur Lorenzo Ouellet,  
Monsieur René-Jacques Gallant,  
Monsieur Jean-Guy Chouinard,  
Monsieur Jocelyn Caron.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

#### **Résolution 2011-12-480**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter l'ordre du jour tel que reçu.

## **P R O V I N C E D E Q U É B E C**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

#### **Réunion ordinaire 5 décembre 2011 Ordre du jour**

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de novembre 2011;
4. Comptes à accepter – Novembre 2011;
5. Sûreté du Québec – Besoins de la municipalité;
6. ZAP Bas-Saint-Laurent – Proposition pour l'installation d'une Zone d'Accès Publique;
7. Solde des règlements d'emprunt;
8. Projet d'amélioration de l'offre en loisirs aux aîné(e)s :
  1. Entente URLS et municipalité;
  2. Projet d'immobilisation PIQM-MADA;

9. Correspondance :
  1. Écolo Vallée et Mitis – Plan de gestion des matières résiduelles;
  2. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire – Projets PIL et FCCQ;
  3. Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent – Demande d’aide financière;
  4. Recyc-Québec – Compensation pour la collecte sélective de l’année 2009;
  5. Rapport de la qualité de l’eau potable – Troisième trimestre de l’année 2011;
  6. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire – Stratégie pour assurer l’occupation et la vitalité des territoires 2011-2016;
  7. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Réseau chaleur Sayabec;
  8. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire – Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ;
  9. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire – Accusé de réception;
  10. Recyc-Québec – Accusé de réception;
  11. Commission municipale – Révision périodique – Club de l’âge d’or de Sayabec;
  12. MRC de La Matapédia – Budget 2012;
  13. Cabinet du ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs – Accusé de réception;
  14. Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia – Félicitations adressées à la municipalité;
  15. Commission scolaire des Monts-et-Marées – Règlement concernant la paix et le bon ordre sur les propriétés de la Commission scolaire;
  16. Danielle Doyer, députée de Matapédia – Soutien à l’action bénévole;
  
10. CLD de la Matapédia – Sondage;
  
11. Club de Motoneiges Vallée Matapédia Ltée – Permis de circuler;
  
12. Règlement 2011-13:
  1. Résultat – Demande de participation à un référendum;
  2. Adoption du règlement;
  
13. Demandes d’appui :
  1. Fondation Rêves d’enfants – Don;
  2. CPTAQ – Monsieur Yvan D’Astous;
  3. Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent – Location de la salle communautaire;
  4. Club de patinage artistique Frimousse – Location du Centre communautaire;
  5. La Ligue navale du Canada – Location du Centre communautaire;
  
14. La ministre de l’Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie – Prix Hommage bénévolat-Québec 2012;
  
15. Invitation : La Télévision communautaire – Dégustation Vins & Fromages;

16. Taxe d'accise – BPR Groupe-conseil – Alimentation en eau;
17. Assurances Gervais Paquet – Renouvellement 2011-2012;
18. Municipalité de Sayabec – Tarification location annuelle locaux organismes;
19. Ministère des Finances – Refinancement;
20. Avis de motion – Taxation foncière générale, taxes de services pour l'assainissement des eaux, eau potable et matières résiduelles;
21. MRC de La Matapédia – Reconduction de l'entente du transport adapté;
22. MRC de La Matapédia – Reconduction de l'entente du transport collectif;
23. Affaires nouvelles :
  1. Élèves de l'École Secondaire Armand-Saint-Onge d'Amqui - Location de salle et d'équipement;
  2. Coopération de travail ATENA – Reconduction du programme AccèsLogis sur 5 ans;
  3. Ferme D.D'Astous – Location pelle mécanique de mai à novembre 2011;
  4. \_\_\_\_\_;
24. Période de questions;
25. Levée de l'assemblée.

**Résolution 2011-12-481**

**Adoption des procès-verbaux**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de novembre 2011 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

**Résolution 2011-12-482**

**Comptes à accepter**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de novembre 2011 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 69 901.10 \$, les crédits étant disponibles au budget.

<b>NOM DES COMPTES</b>	<b>MONTANT</b>
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	125.00 \$
ASTRAL MÉDIA RADIO INC.	840.76 \$
AU GENTIL MUGUET	363.25 \$
BIO-VALLÉE	293.15 \$
BOUILLON JEAN-PIERRE	50.00 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	261.53 \$
CADIEX	1 973.98 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	172.31 \$

<b>NOM DES COMPTES</b>	<b>MONTANT</b>
CENTRE BUREAUTIQUE	103.70 \$
CENTRAIDE BAS ST-LAURENT	50.00 \$
CLD DE LA MATAPÉDIA	25.00 \$
CLÉROBEC	541.15 \$
CWA	2 889.13 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	56.96 \$
DECARTECQ INC.	131.01 \$
DICKNER INC.	250.07 \$
DICOM EXPRESS INC.	11.78 \$
DOMPIERRE GILBERT	750.00 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	80.19 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	21.00 \$
GESTION CONSEILS PMI	1 594.95 \$
GROUPE CCL	653.02 \$
GROUPE LECHASSEUR	36 860.78 \$
GROUPE VOYER INC.	313.29 \$
JEAN-YVES PILON & ASSOCIÉS	313.29 \$
JOUBERT GABRIEL	20.00 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	304.76 \$
LES ENTREPRISES A&D LANDRY INC.	62.66 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	2 473.89 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	142.88 \$
NATIONAL VACUUM INC.	1 894.81 \$
OK CENTRE DU PNEU	15.04 \$
PAPETERIE DU FUTUR	375.86 \$
PELLETIER ANTOINE	309.14 \$
PLOMBERIE-GICLEURS PSP INC.	44.72 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	1 161.02 \$
PG GOVERN QUÉBEC INC.	569.63 \$
MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	467.10 \$
RICHARD POIRIER ET FRERES	1 708.63 \$
ROBERT BOILEAU INC.	850.96 \$
SÉCURITÉ BERGER	257.35 \$
SONIC	9 777.51 \$
TELE COMMUNICATIONS DE L'EST	141.55 \$
WOLSELEY CANADA INC.	598.29 \$
<b>TOTAL</b>	<b>69 901.10 \$</b>

**Résolution 2011-12-483**

**Sûreté du Québec – Besoins de la municipalité**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à remplir et signer le document «Besoins 2012-2013 – Sécurité publique».

Les membres du conseil municipal demandent une diminution de la limite de vitesse à 50 km/h sur la route 132 dans la zone du village. Par la même occasion, il devrait y avoir une surveillance accrue du respect de cette nouvelle réglementation.

**Résolution 2011-12-484**

**Règlements d'emprunt**

**ATTENDU QUE** La Municipalité de Sayabec a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

**ATTENDU QU'** Une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

**ATTENDU QU'** Il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

**ATTENDU QUE** Le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

**ATTENDU QU'** Il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la Municipalité de Sayabec modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes «nouveau montant de la dépense» et «nouveau montant de l'emprunt» de l'annexe;
2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne «Fonds général» de l'annexe;
3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne «subvention» de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

**QUE** La Municipalité de Sayabec informe le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes «Promoteurs» et «Paiement comptant» de l'annexe.

**QUE** La Municipalité de Sayabec demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés à l'annexe.

**QU'** Une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

### **Annexe**

N° du règlement	Dépense prévue au règlement \$	Emprunt prévu au règlement \$	Nouveau montant de la dépense* \$	Nouveau montant de l'emprunt* \$	Appropriation		Promoteurs	Paiement comptant	Solde résiduaire à annuler \$
					Fonds général	Subvention \$			
2002-04	1 820 000	1 820 000	1 651 042	401 042		1 250 000			1 413 958
2005-09	20 000	20 000							20 000
2005-11	54 000	54 000	48 000	48 000					6 000
2005-15	17 000	17 000							17 000
2005-21	10 000	10 000							10 000
2010-02	1 540 315	1 540 315	1 540 315	1 026 741		513 574			513 574
2010-03	1 780 888	1 780 888	1 780 888	1 187 259		593 629			593 574

\* Si le montant de l'emprunt qui a été financé de façon permanente est supérieur au montant réel de la dépense, la municipalité ne peut réduire le montant de la dépense et de l'emprunt en deçà du montant de l'emprunt contracté.

#### **Résolution 2011-12-485**

#### **Subvention – PFM-MADA**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le directeur général, monsieur Francis Ouellet, et la mairesse, madame Danielle Marcoux, à signer l'entente de collaboration entre la Municipalité de Sayabec et l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent dans le cadre d'une démarche visant l'amélioration de l'offre en loisir aux aînés.

#### **Résolution 2011-12-486**

#### **Subvention – PIQM-MADA**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepte de payer leur part du projet d'immobilisations de jeux pour les aînés dans le cadre du programme PIQM-MADA.

---

## Correspondance

- 9.1 Un Plan de gestion des matières résiduelles provenant de la MRC La Matapédia et de La Mitis concernant les volets : action, sensibilisation et éducation ainsi que le bilan des réalisations 2010-2011 est déposé aux conseillers municipaux. Il sera également présenté à la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Matapédia et de la Mitis le 7 novembre 2011.
- 9.2 Un document du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire informe les membres du Conseil municipal de certains constats de non-respect des règles d'adjudication en vigueur applicables aux contrats de services professionnels ou de construction.
- 9.3 Une demande d'aide financière est adressée à madame Annie Lachance à la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent pour la mise en œuvre d'une activité d'accueil ou d'intégration aux jeunes migrants.
- 9.4 Une correspondance datée du 9 novembre 2011 et provenant de Recyc-Québec nous informe d'une compensation au montant de 13 940 .10 \$ concernant la collecte sélective pour l'année 2009.
- 9.5 Dépôt du rapport sur l'eau potable pour le troisième trimestre de l'année 2011.
- 9.6 Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait le dépôt du document la Stratégie qui permettra d'assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 et son document d'accompagnement qui présente les actions des ministres et d'organismes du gouvernement afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.
- 9.7 Un montant de 22 100 \$ a été reçu du ministère des Ressources naturelles et de la Faune concernant le programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage.
- 9.8 Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a remis à la municipalité un montant estimé de 37 700 \$ concernant le remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2011, ce montant sera confirmé en janvier 2012.
- 9.9 Une correspondance datée du 18 novembre 2011 et provenant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous indique qu'ils ont bien reçu la copie certifiée conforme du code d'éthique et de déontologie applicable aux élus de notre municipalité.
- 9.10 Un courriel fut envoyé à Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, provenant de RECYC-QUEBEC, et qui confirme la réception du formulaire de déclaration de coût net de la collecte sélective de matières recyclables.
- 9.11 Suite à l'envoi de la résolution numéro 2011-11-453 à la Commission municipale concernant la révision périodique du Club de l'âge d'or de Sayabec, nous avons reçu un accusé de réception.

- 
- 9.12 Le budget 2012 de la MRC de La Matapédia ainsi que les documents concernant l'acquisition de trois véhicules incendie par la MRC sont déposés aux conseillers municipaux.
- 9.13 Une correspondance, provenant du Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 22 novembre 2011, nous fait part de la réception de la résolution numéro 2011-11-435 sur les gaz de schiste.
- 9.14 Des félicitations ont été reçues de la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia concernant la politique d'égalité adoptée par la municipalité.
- 9.15 Un règlement concernant la paix et le bon ordre sur les propriétés de la Commission scolaire a été adopté par la Commission scolaire des Monts-et-Marées.

---

Monsieur René-Jacques Gallant quitte la rencontre à 20 h 45.

---

- 9.16 Une correspondance provenant de madame Danielle Doyer, députée de Matapédia concernant la confirmation d'un montant de 1 648.70 \$ pour l'achat d'un système d'éclairage de l'œuvre d'art du centre communautaire de Sayabec.
10. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le sondage sur l'offre de service en développement rural qu'il a complété et retourné au CLD de la Matapédia le 8 novembre 2011.

---

**Résolution 2011-12-487**

**Club de Motoneiges de la  
Vallée de La Matapédia Ltée  
Permis de circuler**

---

Monsieur René-Jacques Gallant est absent lors de la discussion de cette résolution.

---

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le Club de Motoneiges de la Vallée de La Matapédia à circuler dans les traverses de chemins qui sont entretenus par le Club de Motoneiges dans les limites de la Municipalité de Sayabec pour l'année 2011-2012.

Par la même résolution, le conseil municipal de Sayabec demande au Club de Motoneiges de la Vallée de La Matapédia de prendre note que le nom du directeur général de la municipalité est Francis Ouellet.

---

Monsieur René-Jacques Gallant est de retour à la réunion à 20 h 48.

---

- 
- 12.1 Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier dépose le résultat – demande de participation à un référendum pour le second projet de règlement numéro 2011-13 concernant la modification du règlement de zonage numéro 2005-04.

## **RÉSULTAT – DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

### **Second projet de règlement numéro 2011-13 Visant la modification du règlement de zonage numéro 2005-04**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

#### **1) OBJETS DU PROJET ET DEMANDES DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM :**

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 novembre 2011, le conseil de la Municipalité de Sayabec a adopté le second projet de règlement numéro 2011-13. Celui-ci contient une disposition pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

**AINSI, LA DISPOSITION VISANT À AUTORISER COMME USAGES COMPLÉMENTAIRES DANS LA ZONE 35 I CEUX INCLUS DANS LA CLASSE D'USAGE *COMMERCE II – SERVICES PROFESSIONNELS* PEUT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE. UNE TELLE DEMANDE PEUT PROVENIR DE LA ZONE 35 I ET DES ZONES CONTIGUËS 33 R ET 34 AD ET VISE À CE QUE LE RÈGLEMENT CONTENANT CETTE DISPOSITION SOIT SOUMIS À L'APPROBATION DES PERSONNES HABLES À VOTER.**

#### **2) CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE**

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 16 novembre 2011;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

#### **3) PERSONNES INTÉRESSÉES**

- a) Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 7 novembre 2011 :
  - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
  - être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.
- b) Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- c) Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 7 novembre 2011, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

Le 16 novembre 2011 à 16 h 30, aucune demande n'a été reçue au bureau municipal.

#### **4) ABSENCE DE DEMANDES**

Donc, toute disposition du second projet qui n'a fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ À SAYABEC, CE 17 NOVEMBRE 2011.

Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier

#### **Résolution 2011-12-488**

#### **Adoption du règlement numéro 2011-13 modifiant le règlement de zonage numéro 2005-04 de la municipalité de Sayabec**

**ATTENDU** Que la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** Que le règlement de zonage numéro 2005-04 de la Municipalité de Sayabec a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** Que le conseil de la Municipalité de Sayabec désire autoriser comme usages complémentaires dans la zone 35 I les usages en lien avec le groupe d'usages *commerce II* ;

**ATTENDU** Que le conseil municipal a soumis un second projet de règlement à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** Qu'un avis de motion relatif à l'adoption du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 3 octobre 2011.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le règlement numéro 2011-13 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

#### ***RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC***

**Article 1** La grille des spécifications du règlement de zonage numéro 2005-04 est modifiée par l'insertion d'un cercle vide à l'intersection de la ligne de la classe d'usages *Commerce II - Services professionnels* et de la colonne de la zone 35 I.

**Article 2** Le présent règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 5 DÉCEMBRE 2011.

Danielle Marcoux,  
maire

Francis Ouellet,  
directeur général et  
secrétaire-trésorier

**Résolution 2011-12-489**

**Demande d'appui – La  
Fondation Rêves d'enfants**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder un don de 50 \$ à la Fondation Rêves d'enfants afin d'offrir aux enfants atteints d'une maladie qui menace leur vie, la possibilité de réaliser leur plus grand rêve.

**Résolution 2011-12-490**

**Demande d'autorisation  
CPTAQ – Monsieur Yvan  
D'Astous**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer la demande de Monsieur Yvan D'Astous devant la CPTAQ concernant un échange de terrain. Cette demande ne contrevient pas à la réglementation municipale, confirmé par l'inspecteur municipal, Bruno Caron.

**Résolution 2011-12-491**

**Demande d'appui -  
Commission jeunesse du Bas-  
Saint-Laurent**

Proposé par monsieur Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 70 \$, taxes incluses, afin d'appuyer la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent pour l'organisation d'une consultation qui a eu lieu le 26 novembre 2011 de 10 h à 15 h au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2011-12-492**

**Demande d'appui -  
Club de patinage artistique  
Frimousse**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense

de 175 \$, taxes incluses, afin d'appuyer le Club de patinage artistique de Sayabec à l'organisation de leur déjeuner qui a eu lieu le 27 novembre 2011 au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2011-12-493**

**Demande d'appui -  
La Ligue navale du Canada**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 290 \$, taxes incluses, afin d'appuyer la Ligue navale du Canada, succursale Sayabec afin de tenir la 11<sup>ième</sup> revue annuelle du Corps de cadets de la Marine Royale du Canada 342 Émilien-Paradis le 20 mai 2012. au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2011-12-494**

**Prix Hommage bénévolat-  
Québec 2012 - Nomination**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer la candidature de madame Ginette Lemieux à titre de bénévole dans le cadre du Prix Hommage bénévolat-Québec 2012. La cérémonie de remise des prix se tiendra à Québec au printemps 2012.

**Résolution 2011-12-495**

**Invitation – La Télévision  
communautaire –  
Dégustation Vins &  
Fromages**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'acheter 2 billets pour la quatorzième édition de l'Évènement Vins et Fromages de la Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia qui se tiendra samedi le 4 février à 18 h à la salle communautaire d'Amqui. Le coût des billets est de 50 \$ chacun, taxes incluses.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

**Résolution 2011-12-496****Taxe d'accise – BPR Groupe-conseil – Alimentation en eau**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la paiement de la facture numéro 10014086 à l'entreprise BPR Groupe-conseil au coût de 2 319.19 \$ taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet : alimentation en eau.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 2 217.40 \$ comprenant les travaux effectués et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise.

**Résolution 2011-12-497****Assurances Gervais Paquet – Renouvellement 2011-2012**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'ajout de la protection erreur et omission avec octroi de contrats à la police actuelle. Cette protection supplémentaire occasionnera une surprime de 1 139 \$ avec le même montant et la même franchise que présentement.

**Résolution 2011-12-498****Municipalité de Sayabec – Tarification des locations annuelles pour les locaux des organismes**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter la tarification pour les locations annuelles des locaux aux organismes au Centre communautaire ainsi qu'au Centre sportif, telle que présentée.

<b>Centre communautaire</b>			*taxes incluses
NO LOCAL	LOCATAIRE	SUPERFICIE(M2)	PRIX
111	Club Lions	26	300\$/année
117	Aféas & Club des 50 ans et +	9	105\$/année
118	Disponible	9	105\$/année
120	Club Lions	5	60\$/année
121	Chevaliers de Colomb	10	115\$/année
124	Troupe de théâtre Sébec	10	115\$/année
<b>Centre sportif</b>			
NO LOCAL	LOCATAIRE	SUPERFICIE(M2)	PRIX
Local métiers	Aféas		250\$/année
<b>Hôtel de ville</b>			
Salle	Particuliers et entreprises		30\$/jour
	Organismes du milieu		Gratuite

**Résolution 2011-12-499**

**Ministère des Finances –  
Refinancement**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser à financer de gré à gré avec le ministère des Finances le refinancement d'un montant de 544 700 \$ échéant le 20 mars 2012.

Par la même résolution, le conseil municipal de Sayabec autorise monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce financement.

**Résolution 2011-12-500**

**Avis de motion – Taxation  
foncière générale, taxes de  
services pour l'assainisse-  
ment des eaux, eau potable et  
matières résiduelles**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter un avis de motion ayant pour objet de fixer les taux de taxation foncière générale, taxes de services pour l'assainissement des eaux, l'eau potable et les matières résiduelles.

**Résolution 2011-12-501**

**MRC de La Matapédia -  
Reconduction de l'entente du  
transport adapté**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de contribuer pour une somme de 5 786.18 \$ tel que prévu au budget de l'année 2012 de la MRC, pour le service de transport adapté sur le territoire de la MRC de La Matapédia, administré par «La Caravelle inc.».

**Résolution 2011-12-502**

**MRC de La Matapédia -  
Reconduction de l'entente du  
transport collectif**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de contribuer pour une somme de 1 720.29 \$ tel que prévu au budget de l'année 2012 de la MRC, pour le service de transport collectif sur le territoire de la MRC de La Matapédia, administré par «La Caravelle inc.».

**Résolution 2011-12-503**

**Élèves de l'école secondaire  
Armand-Saint-Onge  
d'Amqui – Location de salle  
et d'équipements**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder la permission à Audrey Fortin, Sophie Ariane Gendron et Anne-Julie Otis, trois élèves de l'école secondaire Armand-Saint-Onge d'Amqui, de la location du Centre communautaire de Sayabec les 20 et 21 avril 2012 afin d'organiser un spectacle de jeunes talents au profit de la fondation Opération Enfant Soleil. Ce spectacle sera organisé dans le cadre d'un cours de projet intégrateur que les étudiantes doivent réaliser durant l'année. Les communications relativement à cette activité ainsi que pour les équipements, les membres du conseil municipal demandent de prendre entente quant à l'utilisation avec madame Josée Giroux.

Par la même résolution, le conseil municipal autorise le paiement d'une dépense de la valeur de la salle, taxes incluses, afin d'appuyer ce spectacle.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2011-12-504**

**Coopération de travail  
ATENA – Reconduction du  
programme AccèsLogis sur 5  
ans**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter la résolution en faveur d'un renouvellement à long terme du programme AccèsLogis Québec.

**RÉSOLUTION EN FAVEUR D'UN RENOUVELLEMENT À LONG  
TERME DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC**

- ATTENDU QUE** Partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordable;
- ATTENDU QUE** Des ménages de notre municipalité de Sayabec ont des besoins de logements abordables;
- ATTENDU QUE** Le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;
- ATTENDU QUE** Le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;
- ATTENDU QUE** Les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous

les projets en développement dans notre région et au Québec;

**IL EST PROPOSÉ DE :** Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;

Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.

**Résolution 2011-12-505**

**Ferme D.D'Astous – Location pelle mécanique de mai à novembre 2011**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le paiement de la facture provenant de Ferme D.D'Astous de Sayabec numéro 155, datée du 5 décembre 2011, au montant de 1 777.23 \$, taxes incluses.

Cette facture est confirmée par le directeur des travaux publics, monsieur Jean-Marie Plourde, que l'équipement de monsieur D'Astous a bien été utilisé selon les dates ci-dessous.

<b>Pelle à Dany D'Astous</b>			
27 juin	Jeux	2 h	120 \$
28 juin	Clôture parc	2 h	120 \$
21 juillet	Bossé, Marcheterre	2 h	120 \$
25 août	Rang 2	8 h	480 \$
26 août	Route Bouillon et Rang 2	5 h	300 \$
30 août	Route Bouillon	2 h	120 \$
	Transport	5 h	300 \$
<b>TOTAL :</b>		26 h	1560 \$

**Résolution 2011-12-506**

**Levée de la séance**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 13.

Danielle Marcoux,  
maire

Francis Ouellet,  
directeur général  
et secrétaire-trésorier